

**Discours d'ouverture de Marc-Elie Nelson, Ministre des Affaires Sociales
et du Travail**
(Hôtel Karibe, le 30 juin 2026)

« Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions publiques,
Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers,
Mesdames et Messieurs les membres de la Table sectorielle et thématique en
protection sociale,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République, dirigé par Son Excellence
Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, Premier ministre, je vous souhaite la bienvenue
à ce séminaire consacré à l'institutionnalisation budgétaire de la Politique
nationale de protection et de promotion sociales.

Je remercie la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,
le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale et l'ensemble de nos
partenaires pour leur accompagnement.

Adoptée en 2020, la Politique nationale de protection et de promotion sociales
(PNPPS) vise à réduire durablement la pauvreté et les inégalités, à renforcer
l'autonomie des citoyens et des citoyennes et à construire une société plus juste
et plus solidaire. Elle consacre la protection sociale comme un droit, un
investissement dans le capital humain et un instrument essentiel de résilience.

Pour concrétiser cette vision, nous devons capitaliser sur les expériences
nationales déjà engagées.

Le programme *Klere Chimen*, mis en œuvre par le Ministère des Affaires
Sociales et du Travail avec l'appui de la Banque mondiale, a démontré la
pertinence d'une approche combinant transferts monétaires et
accompagnement en santé, nutrition, éducation financière et résilience des
ménages. Ses acquis doivent contribuer à la mise en place d'un programme
national intégré de protection sociale, progressivement étendu à l'ensemble du
territoire et articulé au Système d'information du Ministère (SIMAST).

Nous devons également tirer les enseignements du Programme d'Urgence

Multisectoriel d'Apaisement et la Réinsertion Sociale des Groupes Vulnérables. Mis en œuvre sous le leadership du MAST, en collaboration avec le FAES et plusieurs ministères et organismes partenaires, ce programme constitue une expérience importante de réponse aux chocs dans le cadre de la protection sociale adaptative et de coordination interinstitutionnelle.

À travers les transferts monétaires, l'assistance alimentaire, les restaurants communautaires, les distributions de kits et les travaux à haute intensité de main-d'œuvre, il a permis de mobiliser plusieurs institutions autour d'objectifs communs. Son financement par le Trésor public, notamment à partir de ressources mobilisées dans le cadre du programme appuyé par le Fonds monétaire international, montre également la possibilité de renforcer le financement national de la protection sociale. Klere Chimen apporte ainsi l'expérience de l'accompagnement intégré des ménages, tandis que le Programme d'Urgence Multisectoriel d'Apaisement et la Réinsertion Sociale des Groupes Vulnérables offre une expérience de réponse aux chocs, de coordination multisectorielle et de mobilisation des ressources publiques. Cette ambition rejoint les travaux engagés dans le cadre de l'Alliance mondiale, en vue de la mise en œuvre d'un programme intégré de protection sociale.

Ce programme devra permettre de réduire la fragmentation des interventions, d'harmoniser les mécanismes de ciblage, de paiement, de référencement et de suivi-évaluation, et de renforcer la coordination entre les institutions publiques et les partenaires. Le SIMAST devra y jouer un rôle central comme registre social de référence.

Mesdames, Messieurs,

L'étude présentée aujourd'hui doit nous aider à intégrer durablement la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) dans les mécanismes nationaux de planification, de programmation et de budgétisation. Cette démarche devra se traduire dans le prochain Plan d'action triennal 2026-2029 de la PNPPS. L'idée d'un programme national intégré devra y être clairement inscrite, avec des objectifs, des résultats, des responsabilités institutionnelles, des indicateurs et des besoins financiers définis.

Ce Plan devra capitaliser sur Klere Chimen et le Programme d'Urgence Multisectoriel d'Apaisement et la Réinsertion Sociale des Groupes Vulnérables, intégrer les engagements de l'Alliance mondiale et s'appuyer sur les travaux de la Table sectorielle, notamment en matière de gouvernance, de cartographie des programmes et de renforcement du SIMAST.

L'institutionnalisation budgétaire exige également un alignement étroit entre le budget-programme et le Plan d'action triennal. Le Plan d'action devra fixer les priorités, les résultats et les besoins sur trois ans. Le budget-programme devra en assurer la traduction annuelle à travers des programmes, des activités, des indicateurs de performance et des allocations financières.

Cette articulation devra être soutenue par un cadre de dépenses à moyen terme.

La PNPPS identifie plusieurs sources de financement à mobiliser : la rationalisation des dépenses publiques, l'augmentation des recettes nationales, l'extension des assurances sociales, une meilleure coordination de l'aide publique au développement et le recours à des mécanismes innovants.

Il ne s'agit donc pas seulement de mobiliser davantage de ressources, mais de mieux les planifier, les coordonner et les orienter vers des programmes nationaux intégrés.

Le Ministère assume pleinement son rôle de chef de file du secteur. Toutefois, la réussite de cette démarche exige une collaboration étroite entre le Ministère des Affaires sociales et du Travail, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, les ministères sectoriels, les organismes de sécurité sociale et les partenaires techniques et financiers.

J'invite donc tous les participants à contribuer à l'élaboration d'une feuille de route réaliste, intégrant l'extension de Klere Chimen, les acquis du Programme d'Urgence Multisectoriel d'Apaisement et la Réinsertion Sociale des Groupes Vulnérables, les engagements de l'Alliance mondiale, le Plan d'action 2026-2029 et son alignement sur le budget-programme.

Notre objectif est de garantir progressivement aux Haïtiens et aux Haïtiennes un accès plus équitable, plus régulier et plus durable à la protection et à la promotion sociale.

Au nom du gouvernement de la République, conduit par le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, et en mon nom propre, je déclare officiellement ouvert ce séminaire.

Je vous remercie.

